

# Préface

## de Nicolas Joel



Passant place de l'Opéra, Claude Debussy ne manquait pas de s'interroger sur le grand vaisseau énigmatique qui y trônait et qui y trône toujours. Institution plus que tricentenaire, l'Opéra possède une histoire riche et prestigieuse, et a la chance d'avoir dans ses propres murs une bibliothèque-musée, dépendant de la Bibliothèque nationale de France, qui l'aide à conserver et classer sa propre mémoire. Cependant, cette histoire est si vaste qu'il soutient volontiers les chercheurs et est heureux de s'associer ponctuellement à des manifestations universitaires, comme ce fut le cas en mai 2009 avec le colloque organisé par le Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines (CHCSC) de l'Université de Versailles Saint-Quentin. Remarquablement, ce colloque associait un grand établissement culturel à vocation nationale et internationale (l'Opéra), une jeune université et un équipement culturel de proximité, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, scène nationale.

Le Second Empire est une période particulièrement intéressante de notre histoire. Pas tant du point de vue de la création – qui se concentre alors dans d'autres lieux, et notamment au défunt Théâtre-Lyrique –, mais c'est alors que fut décidée la construction du nouvel Opéra, celui qui deviendrait le Palais Garnier, à la fois résumé et révolution de l'histoire de l'architecture théâtrale. Aujourd'hui encore, pour le monde entier et pour moi-même, ce bâtiment représente la quintessence de l'opéra, aussi bien pour la salle (avec ce rapport scène-salle inégalé) que pour les espaces publics, à la fois somptueux et mystérieux. Conscient de son importance, l'organisateur du colloque a souhaité donner au Palais Garnier une place à part dans le présent ouvrage en demandant à l'un des plus grands historiens de l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle, François Loyer, d'analyser ce bâtiment extraordinaire. Et, pour bien, montrer que le présent et le passé sont sans cesse liés à l'Opéra, François Loyer a également étudié l'Opéra-Bastille qui a fêté en 2009 son vingtième anniversaire.

Un autre volet de cette riche période est le rapport avec l'État. Le Second Empire se caractérise, en matière théâtrale, avant tout par le décret sur la liberté des théâtres (6 janvier 1864) qui fait entrer le monde des spectacles dans le système de l'offre et la demande. Mais l'Empire maintient la possibilité pour les

pouvoirs publics de subventionner certains établissements, dont l'Opéra, auxquels on reconnaît ce que l'on nommera au xx<sup>e</sup> siècle une mission de service public. En 2010, encore, l'Opéra est investi par l'État de cette mission tout en cherchant à proposer une saison lyrique et chorégraphique capable de séduire un large public. Plus que jamais, notre mission est d'ouvrir nos deux maisons si complémentaires (avec leurs quatre salles) au plus grand nombre.

Je suis heureux que l'Opéra national de Paris ait accueilli en partie ce colloque organisé par Jean-Claude Yon et qu'il soit à présent associé à cet ouvrage.

*Nicolas JOEL*  
*Directeur de l'Opéra national de Paris*